



Circulaire 7367

du 06/11/2019

Invitation à participer aux épreuves sectorielles organisées par VOLTA en 2019-2020 - Epreuves sectorielles "Installateur électricien résidentiel/Installatrice électricienne résidentielle" et "Installateur électricien industriel/Installatrice électricienne industrielle"

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 06/11/2019
Documents à renvoyer	non

Information succincte

Mots-clés Epreuves sectorielles/electrotechnique

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. officiel subventionné	Promotion sociale secondaire
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Les organisations syndicales
- Les organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale de l'enseignement obligatoire, Fabrice AERTS-BANCKEN, Directeur général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Damien REBELLA	Service général de l'enseignement secondaire ordinaire et des CPMS Direction de la Cellule Certification par Unités	02/690.8902 damien.rebella@cfwb.be

Madame, Monsieur,

Le secteur professionnel VOLTA organise, à nouveau, Electro Brain, l'épreuve sectorielle pour les étudiants/stagiaires en formation électrotechnique. L'édition 2019-2020 est organisée dans toutes les provinces entre fin janvier et début mai.

Deux types d'épreuves sont organisées. Chaque épreuve est basée sur le profil de formation du Service Francophone des Métiers et des Qualifications à savoir :

- Installateur électricien résidentiel/Installatrice électricienne résidentielle ;
- Installateur électricien industriel/Installatrice électricienne industrielle.

L'objectif est que chaque candidat découvre s'il est prêt à intégrer le monde de l'entreprise en soulignant tant ses qualités que les points nécessitant une amélioration.

Les candidats suivants sont admis aux épreuves :

- Les candidats provenant de l'enseignement secondaire de plein exercice de sixième ou de septième année ;
- Les candidats provenant de la formation en alternance (CEFA, IFAPME, SFPME, ZAWM) ;
- Les candidats provenant de l'enseignement de promotion sociale ;
- Les chercheurs d'emploi en formation ;
- Toute autre personne intéressée à prendre part à l'une des deux épreuves.

Pour toute information complémentaire ainsi que pour les inscriptions (celles-ci doivent parvenir le 13/12/2019 au plus tard), je vous invite à consulter le site web www.volta-org.be.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente circulaire et vous en souhaite bonne lecture.

Le Directeur Général,

Fabrice AERTS-BANCKEN